



GUIDE PRATIQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT OSONS AGIR
ÉDITION 2016



Contact régional
Marie Pagès
Chargée de mission Environnement
Union Régionale des CPIE Auvergne-
Rhône-Alpes
245 rue Duguesclin
69003 Lyon
osonsagir@urcpihonealpes.fr
04 37 43 45 09

Soutenu par :



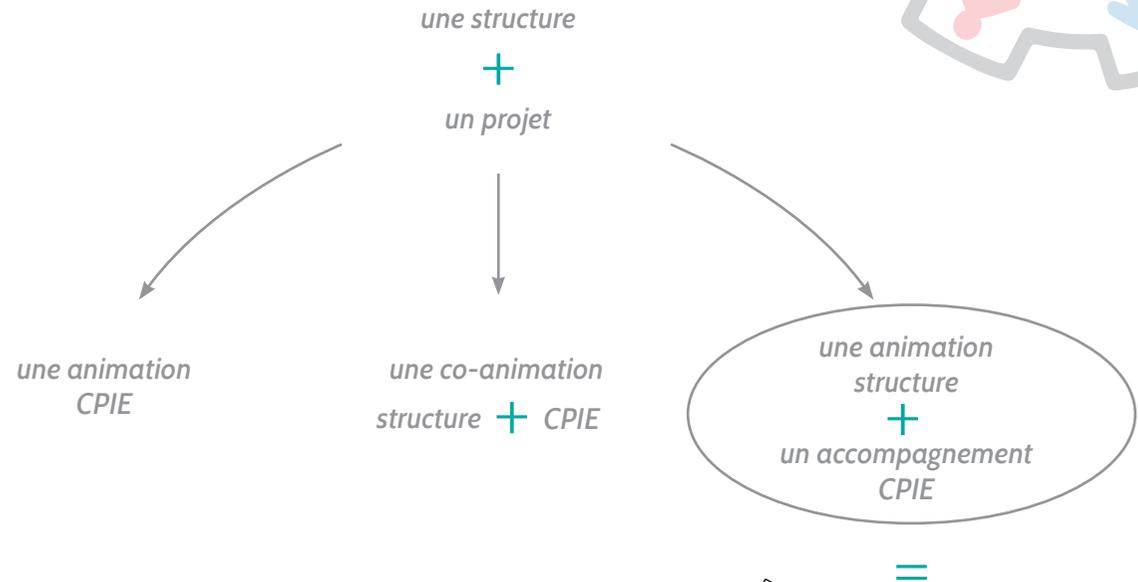
Pour soutenir la transition écologique et œuvrer en faveur de la qualité de l'environnement, le réseau des CPIE de Rhône-Alpes contribue à développer le dialogue sur les territoires. Depuis 2008, il accompagne la montée en compétences des porteurs de projet en matière de conception et d'animation de démarches participatives grâce au dispositif Osons Agir.

Depuis quarante ans, les CPIE accompagnent les territoires au service des politiques publiques et des projets d'acteurs. Pour répondre aux enjeux des territoires : aménagement de l'espace, problématiques liées à l'eau, aux trames vertes et bleues, à la mobilité, à la consommation locale,... les CPIE ont compris qu'il était essentiel de faire participer les citoyens, élus et techniciens des collectivités dans un objectif de dialogue et de co-construction des projets.

Les CPIE ont adopté une posture d'accompagnement spécifique : il s'agit de « faire chemin avec » au lieu de « faire à la place de » en proposant un mode d'intervention « sur mesure » et adapté à chaque collectivité : au côté du porteur de projet, les CPIE privilégient l'écoute active, apportent un regard extérieur, des compétences reconnues en animation, une expertise méthodologique et scientifique. Ils sont force de proposition dans la méthode de travail et les outils d'animation pour laisser place à l'imagination, à l'expérimentation et à l'expression de la pluralité des points de vue.

De Osons Agir à Osons Accompagner

Ce guide s'adresse en premier lieu aux animateurs de démarches participatives, ayant participé au laboratoire d'expérimentation Osons Agir, désireux de transmettre leur savoir-faire, en vue de devenir des personnes ressources dans leur structure, sur leur territoire, dans leurs réseaux. Ce guide pourra également faire écho à tout professionnel qui accompagne des porteurs de projets participatifs.



Essaier une posture : l'accompagnement de porteur de projet

« L'accompagnement est une démarche visant à aider une personne à cheminer, à se construire, à atteindre ses buts. »
Martine Beauvais,
Des principes éthiques pour une philosophie de l'accompagnement, 2009

Essaier une culture de la participation et de la concertation

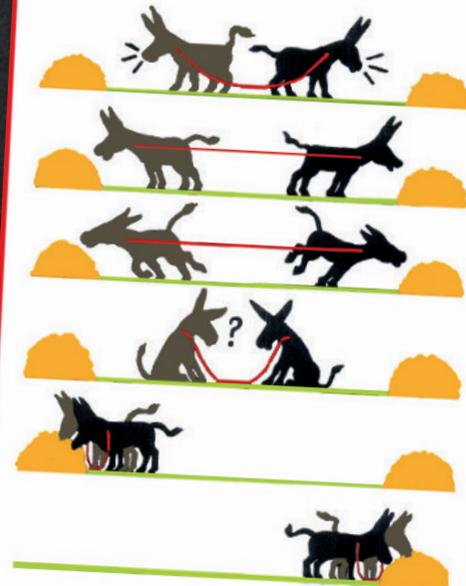
- Informer c'est porter à connaissance un projet décidé.
- Consulter c'est demander l'avis avant de décider. L'avis sera ou non pris en compte lors de la prise de décision.
- Concerter c'est construire ensemble des propositions acceptables
- Négocier c'est choisir ensemble la solution à mettre en œuvre.

15

SEPTEMBRE

Journée internationale
de la démocratie
- Nations Unies -

Vive la coopération !



« il nous faut apprendre à vivre ensemble, comme des frères, sinon nous allons périr ensemble comme des imbéciles. »

martin luther king

Pourquoi diversifier
les points de vue :
Chercher « le gorille invisible »
dans un moteur de recherche
internet

FAIRE EMERGER DES IDEES



Originales
et innovantes

Adaptées
aux besoins
des acteurs



Ascendre à de belles
acteurs intégrés
dans l'environnement

- ... Rassembler
- ... Convergences vers un accord commun
- ... Donner la parole à tous
- ... Comprendre, prendre en compte la parole de chacun

POURQUOI FAIRE PARTICIPER ?

CONVIVIALITE

- Lien social
- Libération de la parole et de la mémoire



Impliquer, rassembler

Pour ne pas faire seul et ne pas abandonner le projet



Pour faire évoluer
les mentalités



DIVERSITE : - des acteurs
- des enjeux
- des objectifs

Accompagner le changement



des pratiques

Osons Agir pour la participation et la concertation, tout un programme



PRODUIRE

Définition du dictionnaire

Provoquer l'apparition de quelque chose, le créer, en être la source.

Définition Osons Agir

Capitaliser les expérimentations, les analyser et en produire de la méthode et des outils de valorisation.

Exemple d'action

Rédiger une fiche expérience pour tout projet mené en précisant les étapes, les points clés et les points à améliorer pour permettre une démultiplication par d'autres porteurs de projet.

ACCOMPAGNER

Définition du dictionnaire

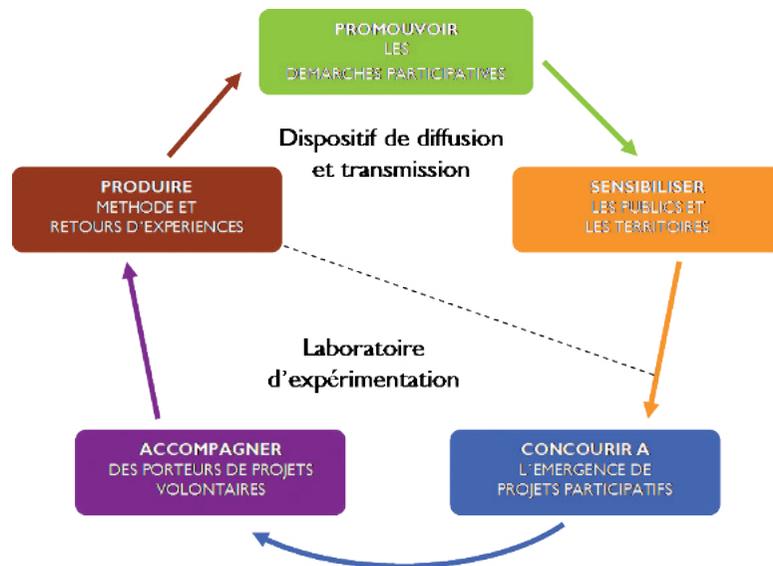
Être avec quelqu'un, lui tenir compagnie.

Définition Osons Agir

Permettre à des porteurs de projets de gagner en autonomie de conception et d'animation de processus participatifs par une expérimentation locale et une dynamique régionale.

Exemple d'action

Alterner temps individuels et temps collectifs pour permettre à un chargé de mission d'une collectivité de concevoir et animer un processus participatif pour développer les circuits courts dans la restauration collective du territoire.



CONCOURIR

Définition du dictionnaire

Tendre conjointement avec d'autres éléments ou personnes vers un certain résultat, participer conjointement avec d'autres éléments ou personnes à la réalisation de quelque chose.

Définition Osons Agir

Étudier la faisabilité du dialogue sur un territoire avec un porteur de projet en questionnement.

Exemple d'action

Utiliser la méthode « accélérateur de projet » pour permettre à un animateur d'une démarche « Station de montagne durable » de trouver comment mobiliser les habitants de la commune au projet de plan de déplacements.

PROMOUVOIR

Définition du dictionnaire

Mettre quelque chose en avant, préconiser quelque chose en essayant de le faire adopter, d'en favoriser le développement. Mettre en avant l'intérêt des démarches participatives.

Définition Osons Agir

Préconiser l'intégration de compétences en animation de démarches participatives pour les porteurs de projets environnementaux et en favoriser le développement. Valoriser des expérimentations de démarches participatives.

Exemple d'action

Réaliser un film montrant un projet de territoire concerté : filmer les étapes du processus participatif et interviewer les animateurs, les élus et les participants au projet.

SENSIBILISER

Définition du dictionnaire

Rendre quelqu'un, un groupe sensible, réceptif à quelque chose pour lequel il ne manifestait pas d'intérêt.

Définition Osons Agir

Rendre sensible aux démarches participatives :
- en rencontrant des groupes et en leur présentant des concepts et des retours d'expérience ;
- en leur faisant vivre des moments participatifs.

Exemple d'action

Animer de manière participative une journée de rencontres entre animateurs territoriaux au service de la gestion concertée des captages d'eau potable.

11

JUIN

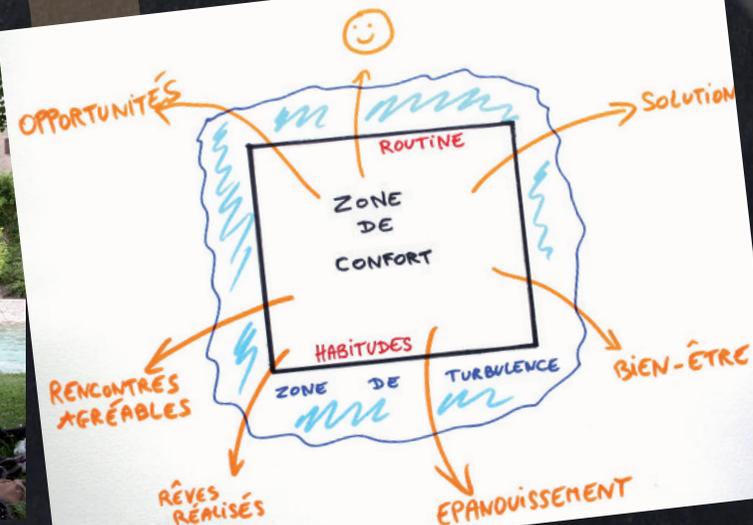
Journée mondiale
du bien-être

Abonner
à la newsletter
osons agir

« Juste semer quelques graines,
et les abandonner au temps.
Surtout ne rien précipiter.
Se contenter du moindre signe.
Devenir allié du silence,
ami des jours perdus. »

Philippe Delerm

Est-ce que j'ai besoin d'une
formation théorique, d'un
prestataire ou d'un
accompagnement ?



Connaissance de la « culture » de l'accompagné :
son cadre d'intervention, les dispositifs ou
politiques publiques

retours d'expériences
dans des contextes
proches

Connaissance des
processus de concertation
et des outils d'animation
participatifs

COMPETENCES
OPERATIONNELLES

Mise en réseau avec
d'autres professionnels

prise de recul :

Questionner pour démêler
les problématiques.

la disponibilité (dans le
respect du contrat...)

Etre dans la **retenue** pour
laisser suffisamment de place à
l'accompagné pour qu'il puisse
construire ses propres
processus.

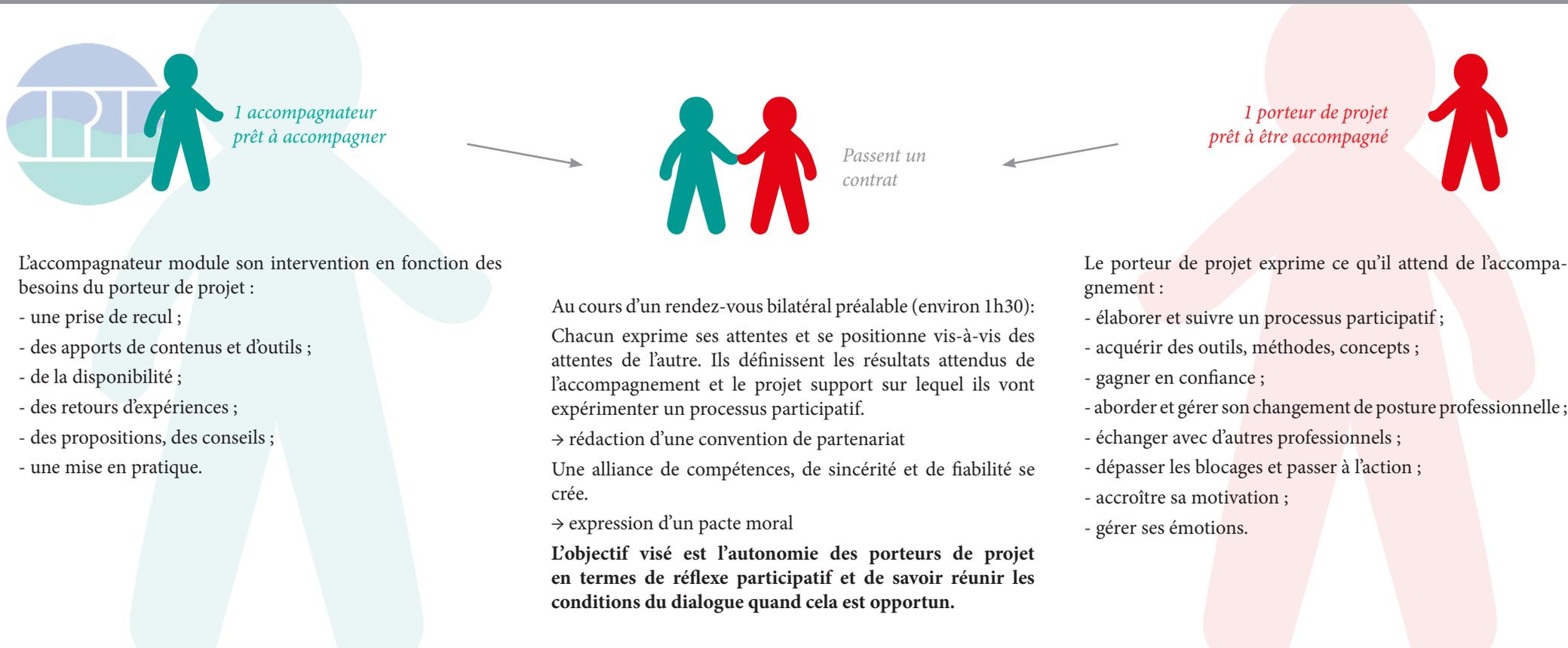
COMPETENCES RELATIONNELLES

être à **l'écoute** et trouver le bon équilibre entre
conseil et accompagnement pur. L'objectif visé est
l'autonomie du professionnel accompagné, mais
en sécurité. L'accompagnant a un devoir de
responsabilité : tout en le laissant chercher des
solutions et expérimenter par lui-même, il ne peut
pas laisser l'accompagné commettre des erreurs
trop importantes.

Etre capable de donner un
cadre à une relation

Les fondations
le contrat (sur quoi veux-tu que je
t'accompagne ?) – la convention
(reconnaissance institutionnelle)

L'ACCOMPAGNEMENT OSONS AGIR



Avoir une question à résoudre

→ Identifier, connaître et positionner les parties prenantes

→ Définir le cadre et les règles du dialogue

→ Concevoir le processus

→ Mobiliser les parties prenantes

→ Produire les réponses

→ Porter à connaissance

→ Mettre en oeuvre la réponse

22

MARS

Journée
mondiale de l'eau
- Nations Unies -

« Ceux qui pensent que
c'est impossible sont priés
de ne pas déranger ceux
qui essaient »

Anonyme

Chercher « un danseur
entraînant » dans un moteur
de recherche pour voir que
l'enthousiasme est
communicatif !

Je dois le faire maintenant car...

↑
Ils ont osé !



AVANT DE LANCER UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE : LES INGREDIENTS A REUNIR



Réalisation : E. Rivet, in M. Ferraton, 2016, Guide méthod'Eau : comment impliquer les citoyens dans la gestion de l'eau ? Retours d'expériences des Parcs Naturels Régionaux du Sud-Est de la France

AVOIR UNE MOTIVATION

Par exemple si un projet va modifier le cadre de vie de la population, s'il y a une nouvelle obligation réglementaire, pour résoudre ou prévenir un conflit, quand on se trouve face à un problème sans solution, par engagement militant...

POUVOIR LE FAIRE

L'offre de participation doit être portée par l'instance décisionnelle. Quelques pistes pour argumenter et rassurer les décideurs :

Pour conforter et enrichir un projet

- La légitimité d'un projet est renforcée par le dialogue territorial : la notion d'intérêt général ne fait pas consensus et son évocation ne suffit plus à légitimer une action. Les habitants veulent donner leur avis.

- La dynamique d'un projet augmente quand les acteurs concernés se l'approprient : le projet prend de la valeur s'il est porté et soutenu par les acteurs concernés. Il n'en sera que plus vivant, plus solide.

- Les apports de chacun sont intégrés pour mieux penser le projet : au cours d'une concertation la différence des points de vue est vécue comme un atout pour réfléchir et concevoir différemment le projet.

Pour agir avec efficacité

- Le dialogue évite les remises en questions tardives : les projets issus de concertation sont mieux acceptés car réfléchis ensemble. Études de faisabilité et expertises coûtent chères ; mieux vaut les engager lorsque les idées sont approuvées.

- La neutralité d'un animateur apaise les tensions : par sa capacité à dénouer les conflits, l'animateur permet d'avancer au-delà des divergences d'intérêts.

- La mobilisation de forces vives du territoire permet de les impliquer dans la mise en œuvre de certaines actions.

Pour co-construire l'avenir du territoire

- Associer les acteurs à la construction d'un projet, c'est leur permettre de se projeter dans le futur, d'anticiper : la concertation invite chacun à réfléchir à ses propres aspirations, à ses craintes. Les acteurs se sentent valorisés par leur implication dans les projets, ils sont plus positifs.

- Dans le dialogue, les acteurs mesurent la complexité de la gestion publique : l'écoute des préoccupations des uns et des autres fait comprendre les difficultés à concilier l'intérêt général avec les attentes de chacun. Les habitants

se forment et abandonnent les visions simplistes.

- Le territoire, enjeu du débat, est valorisé : le territoire devient carrefour d'échanges, lieu de partage des représentations de chacun. Il s'enrichit de nouvelles propositions.

SAVOIR LE FAIRE

Le laboratoire d'expérimentation Osons Agir propose d'apprendre à faire en faisant, pour ne pas être seul, pour qu'un professionnel soit soutenu et qu'il ose faire.

EMOTIONS POSITIVES

Expérimentation
Retour d'expériences
Bienveillance
Efficacité
Prise de recul
Dynamisme
Diversité
Gain de temps
Richesse
Booster
Intelligence collective
Questionnement
Convivialité

Légende des pages à venir qui font références aux ressources dans les intercalaires



fiche théorique (FT)



fiche retour d'expérience (FREx)

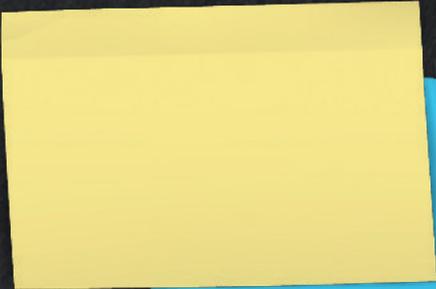


fiche outil (FO)

7

AVRIL

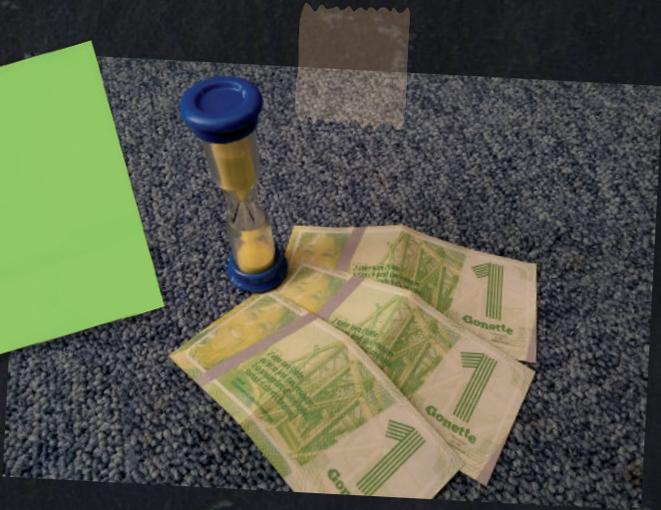
Journée mondiale
de la santé
- OMS -



Regarder les formations
proposées par l'IFMAN
sur la régulation
non-violente des conflits.



- Pour parler franchement: non, mes amis et moi ne sommes pas intéressés par une solution négociée.



« A-t-on le temps
et le budget ? »

« Devant un obstacle, un être humain a pour premier réflexe de se demander : « Pourquoi y a-t-il ce problème et de qui est-ce la faute ? ». Dans la même situation, la fourmi se demande d'abord « Comment et avec l'aide de qui vais-je pouvoir résoudre ce problème ? ».

Pour l'instant le monde humain appartient à ceux qui se demandent « Pourquoi », mais un jour viendra où ceux qui se demandent « Comment » prendront le pouvoir... »

Bernard werber -
Le jour des fourmis



ÉTAPE 1 : AVOIR UNE QUESTION A RESOUDRE



Les porteurs de projet ont le sentiment d'avoir le nez dans le guidon, ils ont besoin de prendre du recul à l'aide d'un regard neuf et décalé pour clarifier la question à résoudre.

DES QUESTIONS À SE POSER ET DES RÉPONSES À TROUVER...

- Est-ce qu'une démarche participative est pertinente pour répondre à la question ?
- Est-ce qu'il existe déjà des espaces de dialogue existants à solliciter pour répondre à la question ?
- S'agit-il bien de co-construire la réponse ?
- Est-ce qu'il y a des marges de négociation possibles ?
- Quels éléments souhaitez-vous ouvrir à la concertation ?
- Qu'est-ce qui est négociable ; qu'est-ce qui n'est pas négociable ?
- Dispose-t-on de suffisamment de temps pour construire et mener le processus participatif ?
- Quel est l'objectif du projet ?
- Quels sont les enjeux « non-opérationnels » pour le porteur de projet ?

LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT :

- entretien de 1h30 entre PdP, accompagnateur et coordinateur du dispositif
- rédaction d'une convention

CE À QUOI DOIT ABOUTIR L'ACCOMPAGNEMENT

- un résultat attendu / une production / un livrable clairement défini ;
- une ébauche de rétroplanning ;
- la liste des éléments à réunir pour créer des conditions favorables au dialogue (une validation de l'instance décisionnelle...);
- > à faire figurer dans une convention d'accompagnement.



TÉMOIN-EXEMPLE

Un technicien de rivière a pour mission de mener des actions de préservation-restauration de nombreuses zones humides sur la tête de bassin dont 19 repérées comme étant à enjeux majeurs. L'entretien a permis de l'aider à définir sa stratégie d'intervention : commencer en animant une démarche participative sur un site avec des acteurs locaux ouverts au dialogue, puis s'appuyer sur sa réussite pour reproduire la démarche sur les autres zones humides.

RESSOURCES CORRESPONDANTES



Écoute active et reformulation



Modèle de convention d'accompagnement



Fiche retour d'expérience du témoin

À télécharger : le film « La concertation en pratique : parole d'acteurs de l'eau en Rhône-Alpes » et la liste des cartes associées au film



22

MAI

Journée mondiale
de la Biodiversité
- Nations Unies -

« Je n'ai jamais rien
appris d'une personne qui
était d'accord avec moi »

Dudley Field Malone
(homme politique et
acteur américain)

Les savoirs :

- de l'esprit
- du cœur
- du corps

Lire le protocole d'identification des acteurs d'un territoire :



« à composer
à plusieurs »



ETAPE 2 : IDENTIFIER, CONNAÎTRE ET POSITIONNER LES PARTIES PRENANTES



Les porteurs de projets connaissent les acteurs de leur territoire. Il peut être pertinent qu'ils s'exercent avec un petit groupe de pionniers, sur un sujet peu polémique avant d'initier des concertations plus complexes. Effet levier, tâche d'huile, boule de neige garantis.

DES QUESTIONS À SE POSER ET DES RÉPONSES À TROUVER...

- Quel est le périmètre géographique concerné par le dialogue ?
- Avez-vous pensé à tel ou tel acteur ?
- Y a-t-il tel type d'acteur sur le territoire ?
Public, privé, jeunes, vieux, riches, pauvres...
- Qui doit participer ? ouvrir pour filtrer ensuite : qui est-il pertinent, efficace, réaliste d'associer...
- Quelle est la personne et la structure la plus légitime pour animer la concertation ?
- Qui sont les experts d'usages ?
- Qui sont les experts techniques ?
- Quelles relations entretiennent-ils entre eux ?
- Sont-ils prêts à dialoguer ?
- Font-ils confiance au porteur de projet ?

LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT :

- journée collective
- réunion de travail de 3h entre le PdP et l'accompagnateur + élargir si co-portage technique

CE À QUOI DOIT ABOUTIR L'ACCOMPAGNEMENT

- la liste des personnes à mobiliser ;
- leur niveau de participation attendu ;
- le rôle des différentes instances (notamment décisionnelles).

TÉMOIN-EXEMPLE



Une chargée d'étude devait rédiger le plan de gestion d'un espace naturel en zone péri-urbaine en associant la population dès la phase des études et diagnostics. Ayant une connaissance partielle des acteurs et usagers en présence, elle s'est appuyée sur une recherche internet puis des entretiens individuels par téléphone et en face à face et des temps d'animation dans l'espace public pour repérer les personnes à mobiliser pour les phases d'ateliers de travail.

TÉMOIN-EXEMPLE



Un chargé de mission travaillait sur la restauration morphologique d'un cours d'eau. Une recherche cadastrale à la commune a permis d'identifier les 21 propriétaires concernés par les travaux et donc à associer.

RESSOURCES CORRESPONDANTES



La constellation des acteurs



Les différents niveaux de participation



Fiche retour d'expérience (des témoins)

À télécharger : Le protocole d'identification des acteurs d'un territoire à impliquer dans sa préservation - Pascaline Garcia - 2014



CARTE À JOUER PAR L'ACCOMPAGNATEUR

INFORMATION
CONSULTATION
CONCERTATION
CONCILIATION

LA CONSTELLATION DES ACTEURS

21

MAI

Journée mondiale
de la diversité culturelle
pour le dialogue
et le développement
- UNESCO -

« Je déteste les
discussions, elles vous font
parfois changer d'avis »
Oscar Wilde

Et si je projetais la vidéo :
« La concertation en pratique,
paroles d'acteurs en Rhône-
Alpes »...



En tant que...
Je souhaite que...
Afin que...

2^{ème} JColl
AYN
9h15-16h45

ANIMATION
collective

- prise de notes
Tous → Elisabeth
- compte-rendu
→ Elisabeth

OUTILS & METHODES
animations participatives
AVIVRE!

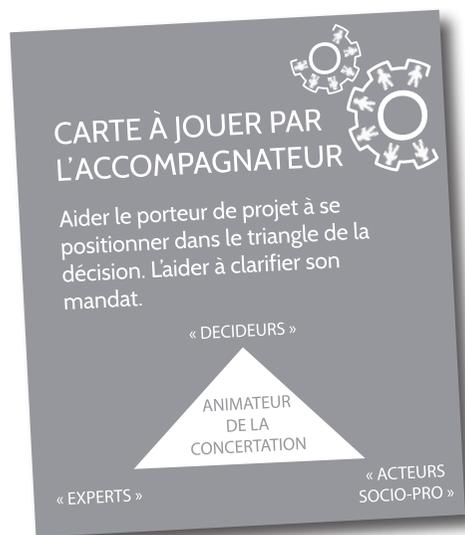
A CADRE!

Respect Sincérité
Bienveillance
Ecoute
Confidentialité

ÉTAPE 3 : DEFINIR LE CADRE E LES REGLES DU DIALOGUE



Cette étape est décisive mais ardue pour le porteur de projet car elle met le doigt sur la propre gouvernance des structures notamment sur les processus de prises de décisions internes. Elle nécessite souvent d'être couplée avec un temps de sensibilisation interne sur les démarches participatives pour partager une culture commune.



DES QUESTIONS À SE POSER ET DES RÉPONSES À TROUVER...

- Par qui et comment seront prises les décisions ?
- Comment éviter les remises en questions de la démarche pendant et après ?
- Comment partager la même définition du mot « concertation » ?
- Comment choisir les critères d'évaluation spécifiques à la concertation : évaluer le processus et/ou évaluer les impacts ?
- Quel est le budget disponible ?
- Comment les règles seront clarifiées avec l'ensemble des parties prenantes ?

LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT :

- journée collective 1
- soutien à la conception et/ou l'animation de l'instance des décideurs
- soutien à la conception et/ou l'animation des entretiens individuels préalables acteurs/usagers

CE À QUOI DOIT ABOUTIR L'ACCOMPAGNEMENT

- une validation des éléments ouverts à la concertation par :
 - les décideurs,
 - la population,
 - les experts ;
- une validation des instances de dialogue : leur composition et leur rôle dans la démarche.



TÉMOIN-EXEMPLE

Un maire souhaitait mobiliser les habitants de sa commune pour la gestion de la commune. Cela a nécessité au préalable un temps en conseil municipal pour partager avec les élus cette volonté, et pour qu'ils soient eux aussi favorables et porteurs de cette dimension participative.

RESSOURCES CORRESPONDANTES



Les entretiens préalables



Sensibilisation des élus du SHR



Sensibilisation des élus du SM du Salève



Fiche retour d'expérience du témoin

À télécharger : La charte référentielle de la participation du public



21

JUIN

Journée
internationale
de la lenteur

Qu'est-ce que je
souhaite avoir entre
les mains à la fin du
processus ?

« Travailler de manière
conviviale et joyeuse
pour faire rêver »
Anonyme

Cocher 2 cases uniquement :

- cohérent
- complet
- complexe
- content

Les 6 arts
majeurs

+ 1



Lire « L'évaluation des processus
de concertation : l'outil RELIEF,
une démarche, des outils »
par Jean-Eudes Beuret

ÉTAPE 4 : CONCEVOIR LE PROCESUS



C'est l'étape où l'accompagnement est le plus utile aux porteurs de projet. Au cours de cette étape, l'accompagnateur est souvent en posture d'apporter des connaissances, des exemples, des idées... Elle se fait souvent en parallèle de l'étape 3.

DES QUESTIONS À SE POSER ET DES RÉPONSES À TROUVER...

- Comment ne pas perdre de temps ni faire perdre de temps aux participants ?
- Concrètement à quoi va ressembler le processus ?
- Quelles sont les étapes à ne pas louper ?

LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT :

- Journée collective 1
- une réunion technique de 2h PdP + accompagnateur + élargit pour co-construire le processus ou un accélérateur de projet

TÉMOIN-EXEMPLE



Un technicien de rivière devait mobiliser les riverains pour l'entretien de leurs berges : « Initialement, j'étais sur une année, peut être deux ans, maximum 3 ans pour mener le projet. Finalement au vue des apports de l'accompagnement, on a défini un processus sur 3 mois pour condenser l'opération pour que cela ait plus d'impact et d'ampleur ; pour être sur une vraie dynamique, avec une vraie mobilisation, à entretenir après. »

RESSOURCES CORRESPONDANTES



L'arc en ciel du dialogue territorial et des exemples de représentations



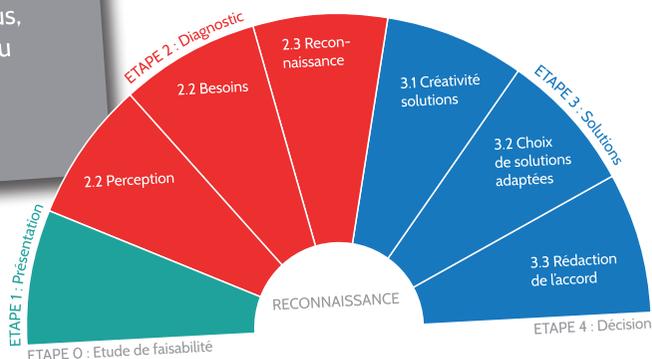
Nature Biodiversité, Tous concernés ! Guide méthodologique - Réseau Ecole et Nature



Fiche retour d'expérience du témoin

CARTE À JOUER PAR L'ACCOMPAGNATEUR

Où en est le processus ?
Voir le schéma ci-dessous, adapté de l'arc-en-ciel du dialogue territorial de Philippe Barret



CE À QUOI DOIT ABOUTIR L'ACCOMPAGNEMENT

- un processus et rétroplanning détaillé de la démarche



22
SEPTEMBRE
Journée Mondiale
sans voiture

Envie de s'enrichir des sciences
humaines pour faire évoluer mes
pratiques de « face à face » avec un
public d'adultes ?
Regarder le jeu éco-attitude



*S'inspirer de la
Fun Theory*

Mobiliser
=
Créer les conditions
de l'implication



Sur le territoire concerné

ÉTAPE 5 : MOBILISER LES PARTIES PRENANTES



DES QUESTIONS À SE POSER ET DES RÉPONSES À TROUVER...

- Qui doit absolument participer ?
- Qui est indispensable ?
- Est-ce qu'on invite tout le monde ou un représentant par structure ?
- Quand le public est-il disponible ?
- Où peut-on réunir le public ?
- Comment fait-on avec ceux qui ne veulent pas participer ?
- L'animateur étant impartial, qui représentera les intérêts de la structure porteuse ?
- Qui réserve la salle ? qui invite ?

Avec l'étape 6, c'est l'étape sur laquelle les porteurs de projet sont le plus en attente d'outils. Mais au-delà des outils techniques, il est primordial de rappeler que le rôle du porteur de projet est avant tout de créer les conditions propices à l'implication. Le porteur de projet doit se mettre en posture d'aller vers les gens : il doit être convaincu lui-même qu'ils ont toute leur place pour enrichir le projet.

CARTE À JOUER PAR L'ACCOMPAGNATEUR

Proposer des actions permettant « d'aller vers », par exemple un Porteur de paroles



LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT :

- un temps de travail consacré à définir la stratégie de mobilisation du public

CE À QUOI DOIT ABOUTIR L'ACCOMPAGNEMENT

- un animateur enthousiaste, motivé et désireux que les ateliers de travail (cf. étape 6 : Produire la réponse) commencent ;
- un animateur en confiance avec son mandat.



TÉMOIN-EXEMPLE

Les élus d'une commune rurale souhaitent mobiliser les habitants autour de la gestion des eaux usées. En effet, la mise en place d'une station d'épuration à macrophytes nécessitait quelques changements d'habitudes et de comportements des habitants pour assurer son bon fonctionnement. La commune et le CPIE ont initié diverses actions : décoration naturelle et éphémère des lavoirs et jeu de piste associé, remise dans les boîtes aux lettres d'un échantillon de produit ménager écologique, repérage d'habitants relais par hameau. Une diversité d'action qui a abouti à l'organisation d'une foire aux savoir-faire en faveur de l'eau réalisée par et pour les habitants sur la place de village. Elle a désormais lieu tous les ans et draine les habitants des villages alentours.

RESSOURCES CORRESPONDANTES



Porteurs de paroles



Techniques de mobilisation : affiches, courriers nominatifs, tirage au sort, les relais associatifs, interventions artistiques dans l'espace public (théâtre, installation land-art...)



Fiche retour d'expérience du témoin

1

OCTOBRE

Journée
internationale
du café

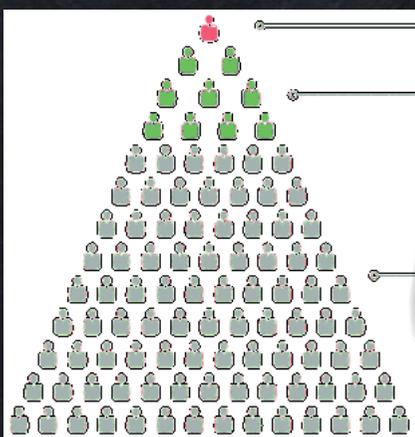
Lire le « Guide pratique
du dialogue territorial »
de Philippe Barret



L'étonnant principe du 90-9-1 dans
les groupes au-delà de douze :
moins de 1 % de la population
contribue de façon proactive, 9 %
participe occasionnellement et 90 %
observent mais ne contribuent
jamais.

faire un atelier
sur le terrain

« On part de la personne
avant de faire groupe »



ÉTAPE 6 : ANIMER LES TEMPS COLLECTIFS POUR PRODUIRE DES REPNSES



De nombreuses formations ou ouvrages présentent des outils d'animation participatifs ; de quoi rassasier les porteurs de projets dans leur besoin d'outils. Pour autant, c'est surtout leur posture pendant les ateliers participatifs qui reste le meilleur outil d'animation. Et c'est là que l'accompagnement trouve sa pertinence : soutenir le porteur de projet pour qu'il passe d'une posture d'expert à une posture de facilitateur.



Soigner l'aménagement et la décoration de la salle où aura lieu les ateliers participatifs



DES QUESTIONS À SE POSER ET DES RÉPONSES À TROUVER...

- Où et à quelle heure va-t-on réunir le public ?
- Comment installer la salle de réunion ?
- Et si personne ne vient ?
- Comment gérer les conflits en cours de réunion ?
- Est-ce qu'il est nécessaire d'aller sur le terrain ?
- Comment vont se répartir les rôles ?
- Est-ce qu'il y a une co-animation ? Qui anime quel temps ?
- Quels sont les objectifs de la réunion ?
- Quels sont les outils d'animation les plus pertinents ?

LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT :

- journée collective 2
- réunion de préparation PdP/accomp/élu référent pour définir l'objectif des ateliers et trouver les bons outils d'animation + définir le rôle de chacun : co-animation, autonomie, observation

CE À QUOI DOIT ABOUTIR L'ACCOMPAGNEMENT

- une fiche de déroulé de l'animation reprenant le qui fait quoi, quand, comment, avec quel matériel ;
- un animateur en confiance, qui est légitime et légitimé par les participants pour animer ;
- un accompagnateur à sa juste place : co-animateur, observateur ou non présent ;
- > viser l'autonomie progressive du PdP.



TÉMOIN-EXEMPLE

Une chargée de mission et son accompagnatrice co-animaient les ateliers de travail. Elles se sont appuyées sur le regard extérieur d'une tierce personne pour analyser leur posture respective d'animatrice lors du premier atelier. Pour améliorer l'animation de l'atelier suivant, elles se sont appuyées sur cette analyse et cette meilleure connaissance d'elles-mêmes pour mieux répartir les rôles de chacune.

RESSOURCES CORRESPONDANTES



Les 3 postures de l'animateur et leur grille d'analyse



Inclusion - déclusion



Créer une ambiance



Synthèse des outils par étapes



Fiche retour d'expérience du témoin

19

AOÛT

Journée mondiale
de la photographie

« Relire
le chemin
parcouru »



« Y a pas à dire, dès
qu'il y a du dessert, le
repas est tout de suite
plus chaleureux ! »
Alexandre ASTIER

Partager notre
expérience sur le site
Comédie.org

Attention !
Penser à prendre des
photos tout au long de la
démarche !

« Rendre visible le
chemin parcouru »

ETAPE 7 : PORTER A CONNAISSANCE



C'est tout au long du processus qu'il faut veiller à porter à connaissance les avancées des ateliers de travail.

Les compétences de pédagogue de l'accompagnateur permettront au porteur de projet de s'approprier différentes méthodes pour vulgariser et valoriser le travail : par l'écrit, le visuel, la mise en scène, le son...



DES QUESTIONS À SE POSER ET DES RÉPONSES À TROUVER...

- Comment permettre à l'instance décisionnelle de s'approprier l'avancement des réflexions du groupe de travail ?
- Est-ce qu'on accepte des personnes qui voudraient rejoindre le groupe de travail en cours ?
- Comment rendre compte de la plus-value du travail participatif ?
- Comment peut-on valoriser le projet et les participants ?
- Que faire des contributions qui ne seront pas retenues ?
- Comment les participants seront informés de la décision finale ?

LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT :

- journée collective 3
- une réunion PdP - accomp pour prendre du recul sur sa pratique + rédaction de la fiche Rex
- + appel à témoigner hors territoire

CE À QUOI DOIT ABOUTIR L'ACCOMPAGNEMENT

- une fiche Rex ;
- un animateur capable d'expliquer la plus-value de la démarche participative dans la mise en œuvre du projet qu'il porte ;
- une valorisation de l'animateur, du projet en dehors du territoire.



TÉMOIN-EXEMPLE

Une chargée de mission a animé un espace de dialogue entre habitants, élus, agents des crèches, des écoles et agriculteurs pour travailler la question de l'alimentation sur le territoire d'une communauté de communes. Elle en a parlé à ses homologues des communautés de communes voisines et l'une d'entre elle va lancer la même action en s'appuyant sur le retour d'expérience voisin (méthodologie, témoignage entre paires...).

RESSOURCES CORRESPONDANTES



Trame des fiches Rex UR



Grille d'évaluation d'un processus participatif



Faire connaître : blog/réseau sociaux, article de presse, une inauguration officielle, un chantier participatif, un reportage photos, un recueil de témoignage de participants...



Fiche retour d'expérience du témoin

2

FÉVRIER

Journée Mondiale
des Zones Humides
- convention Ramsar -

« Ce que je regrette, c'est qu'il n'y ait pas eu de suivi avec le groupe, qu'on puisse continuer ce qu'on a pu commencer. Mais pour ça, il faut quelqu'un qui soit proche de nous, qui soit moteur de tout ça. »
Mr Ginier, suite à sa participation à un chantier bénévole

Comment entretenir et ne pas faire retomber le souffle participatif ?

Faire vivre une expérience réversible de solitude - VS - expérience irréversible de coopération



« l'école du faire »

Ne pas louper la rencontre annuelle
du réseau Osons Agir !

ÉTAPE 8 : METTRE EN OEUVRE LA REPONSE



C'est une étape pour laquelle l'accompagnement n'est pas toujours perçu comme nécessaire par le porteur de projet. C'est pourtant une étape clé au regard de l'accompagnateur : visant l'autonomie du porteur de projet, l'accompagnateur doit s'assurer que le porteur de projet a acquis les réflexes pour continuer à utiliser des méthodes participatives pour d'autres projets.

CARTE À JOUER PAR L'ACCOMPAGNATEUR

Passage en relation symétrique : l'accompagnateur se dissout dans l'accompagnement : il n'existe plus en tant qu'accompagnateur. Ils deviennent membres d'un réseau professionnel d'expérimentateurs de méthodes participatives.

**PLACE
DE
L'INTERDEPENDANCE**

DES QUESTIONS À SE POSER ET DES RÉPONSES À TROUVER...

- Faut-il maintenir une dimension participative dans la mise en œuvre du projet ?
- Comment maintenir la participation une fois les ateliers participatifs passés ?
- Quelle action participative de terrain pourrait être menée pour conclure et lancer la suite du projet ?

LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT :

- journée réseau Osons agir
+ le présent guide
+ évaluation de l'accompagnement
+ accélérateur de projet au besoin dans le temps

CE À QUOI DOIT ABOUTIR L'ACCOMPAGNEMENT

- un animateur autonome et conscient de l'être pour continuer à porter la dimension participative du projet



TÉMOIN-EXEMPLE

Un animateur porteur de projet continue à porter la dynamique qui avait mobilisé agriculteurs, élus et habitants. Il a créé une identité propre « E.K'EAU citoyens ». Il accompagne chaque année une vingtaine de familles, curieuses de leur environnement et qui ont envie de partager leurs questions, des temps d'ateliers concrets, pour protéger les eaux de leur territoire, avec d'autres passionnés.

RESSOURCES CORRESPONDANTES



Questionnaire fin d'accompagnement



Fiche retour d'expérience du témoin



*La concertation dans vos projets ?
A vos idées !*

